



## Déclaration du commissaire européen Karmenu Vella après la réunion ministérielle sur la qualité de l'air

Bruxelles, le 30 janvier 2018

Bonjour Mesdames et Messieurs,

Quelques mots au sujet de la réunion ministérielle sur la qualité de l'air qui s'est tenue ce matin.

Cette Commission a toujours dit qu'elle voulait être «très visible sur les grands enjeux». Or, il n'y a pas de plus grand enjeu que d'éviter les pertes de vies humaines causées par la pollution atmosphérique.

Je tiens tout d'abord à souligner que j'ai invité les ministres à Bruxelles parce que ma préoccupation première, en fait, la préoccupation première de cette Commission, est de protéger les citoyens. Et par «citoyens», je veux dire ceux qui souffrent déjà de la pollution et tous les autres qui sont exposés aux risques qu'elle présente: les enfants qui souffrent d'asthme et leurs parents; les parents qui souffrent de pneumopathies obstructives et leurs enfants.

Il se trouve que cette préoccupation est partagée par les ministres. Je tiens à les remercier de s'être déplacés à si brève échéance. Et je veux aussi les remercier de considérer, comme moi, que la protection des citoyens est la priorité.

Les ministres ont par ailleurs reconnu que pour être crédible vis-à-vis des citoyens, il fallait que des mesures efficaces soient prises, et que pour cela, le processus qui garantit la prise de ces mesures devait être respecté.

Chaque année, un nombre déconcertant de citoyens voient leur vie écourtée à cause de la pollution de l'air. Nous le savons depuis des décennies, et les valeurs limites de qualité de l'air existent depuis presque aussi longtemps.

Et pourtant, aujourd'hui encore, en 2018, 400 000 personnes meurent encore prématurément chaque année à cause d'une incapacité majeure, généralisée, à résoudre le problème, tandis que beaucoup d'autres souffrent inutilement de maladies liées à la mauvaise qualité de l'air.

Je suis certain que ceux qui étaient présents à la réunion de ce matin partagent ma frustration que le sentiment d'urgence ne soit pas toujours perçu avec autant d'évidence parmi les États membres et dans les autres ministères.

En second lieu, je dois aussi souligner qu'il ne s'agit pas d'une simple initiative personnelle. La réunion d'aujourd'hui a bénéficié du soutien sans réserve du président Juncker, mais aussi de celui de plus de 500 millions de citoyens. Nous sommes aussi déterminés – en tant que collège – à réagir à ce problème avec tout le sérieux qui s'impose.

L'engagement pris lors du discours sur l'état de l'Union de protéger les citoyens ne peut pas trouver de meilleure illustration que dans la protection de l'air que les gens respirent.

En troisième lieu, je voudrais faire un rappel sur la procédure juridique en cours. Les délais pour se conformer aux obligations légales sont échus depuis longtemps.

Et d'aucuns disent que nous avons déjà trop attendu.

Nous ne pouvons pas tarder davantage. C'est ce que j'ai très clairement fait comprendre aux ministres ce matin.

Et je tiens à souligner que je considère les ministres de l'environnement comme des alliés essentiels dans la lutte que nous menons pour parvenir à redresser la situation en prenant toutes les mesures possibles dans les meilleurs délais.

Au même titre qu'elle est une priorité essentielle pour le président Juncker et le collège des commissaires dans son ensemble, la protection des citoyens doit devenir une priorité essentielle de tous les gouvernements, de tous les ministres concernés, qu'il s'agisse des ministres des transports, de l'industrie, de l'agriculture ou des finances. Notre crédibilité commune en dépend.

Durant notre échange, certaines idées positives ont été émises, mais elles n'étaient a priori pas assez substantielles pour changer la donne. En l'absence de nouvelles mesures efficaces, les normes de qualité de l'air continueront, dans bien des cas, d'être dépassées pendant des mois et des années,

même bien au-delà de 2020. Face à cette si longue absence de réaction, et sachant que la procédure juridique en cours va se poursuivre, je demande instamment à tous les États membres de s'attaquer avec toute la célérité qui s'impose à ce problème qui met nos vies en péril.

L'inaction n'est pas sans conséquence. Elle a des conséquences pour les citoyens et pour l'air que nous respirons. Les États membres ont des responsabilités: ils doivent agir. L'inaction a aussi des conséquences juridiques pour les États membres en cause. Ces responsabilités, tout comme les conséquences juridiques, ont été rappelées aux ministres.

Je vous remercie!

STATEMENT/18/508

Personnes de contact pour la presse:

[Enrico BRIVIO](#) (+32 2 295 61 72)

[Iris PETA](#) (+32 2 299 33 21)

Renseignements au public: [Europe Direct](#) par téléphone au [00 800 67 89 10 11](#) ou par [courriel](#)